

**La formation initiale, la formation continue
et la recherche en travail social**

Un contexte social en mutation

Revoir la formation en travail social

***Harmoniser l'intervention individuelle, de groupe et
collective***

**Pierre Laurence, chercheur associé, Chaire de recherche en
développement des collectivités de l'UQO**

Introduction

- Ce mémoire s'articule autour du contexte social en mutation, la révision de la formation en travail, La nécessaire proximité des services sociaux dans la perspective d'harmoniser l'intervention individuelle et collective dans la perspective d'un souci de cohérence et d'accroître de vivre ensemble sur trois aspects :
- Un contexte social en mutation
- Revoir la formation en travail social
- La nécessaire proximité des services sociaux

Synthèse des propositions :

- 1- Que les États généraux, compte tenu l'évolution des problématiques sociales demandent une révision des programmes d'enseignement en travail social qui favorise l'harmonisation de l'accompagnement individuel, de groupe et collectif. Notamment d'accroître les contenus en intervention collective qui mettent l'accent sur les déterminants de la santé s'appuyant sur l'équité, la justice et la solidarité sociale.
- 2- Que les États généraux proposent aux institutions d'enseignement en travail social d'accroître la formation en intervention collective tant au niveau universitaire qu'en formation continue.

- 3- Que les États généraux demandent à l'OTSTCFQ, organise annuellement une rencontre avec l'ensemble des départements de travail social pour faire le point sur l'évolution des enjeux sociaux, l'enseignement et accroître la formation intervention collective ainsi que le nombre t'intervenants-es.
- 4- Que les États généraux demandent à l'État d'accroître les budgets des départements de travail social universitaires afin accroître le nombre d'étudiants-es. Le contingentement actuel est une contrainte majeure qui réduit la capacité d'intervenir des différentes organisations à offrir des services de qualité.
- 5- Que les États généraux interpellent les divers ministères à vocation sociale et les institutions d'enseignement à tenir compte des réalités territoriales locales dans leurs programmes de formation et d'intervention en travail social.
- 6- Que les États généraux sollicitent l'OTSTCFQ et les universités afin d'offrir des programmes de formation continue en intervention collective sur la transition écologique. La crise climatique nous interpelle à repenser les modes d'interventions, mise en place pendant et après crises climatiques, notamment par la réduction des vulnérabilités sociales.

Travail social et intervention collective : de quoi parlons-nous

« Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. À cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

Il appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ». (CASF, 2018).

« De plus, la participation et l'adhésion à l'intervention collective ne relèvent pas uniquement de l'apprentissage et du bon usage d'une méthode d'intervention. Elles relèvent aussi des savoirs et pratiques des organisations ». (Bourque, 2017)« Sur le plan méthodologique, l'enjeu de l'intervention collective est de soutenir (au sens de favoriser la réalisation) et non de diriger (au sens de contrôler) des processus collectifs de différents types.

Un contexte social en mutation

Le Québec s'est doté à travers les années d'un filet social unique. Cependant au cours de la dernière décennie les réformes successives de la santé et des services sociaux, la crise sanitaire, la hausse du coût de la vie et la crise du logement ont récemment illustré une fois de plus les faiblesses du filet social québécois qui ne réussit pas à protéger adéquatement les plus vulnérables. Le Québec à l'instar de plusieurs pays vit une mutation dans nos modes du « *Vivre ensemble* ».

« Sur fond de crise sociosanitaire se profilent par ailleurs d'autres grands bouleversements, ceux issus des changements climatiques, qualifiés par l'OMS comme étant la plus grande menace pour la santé dans le monde (2021). Les changements climatiques ont également une incidence sur les mouvements migratoires et l'accroissement du nombre de réfugiés climatiques (Drolet et al., 2022) en plus d'avoir des répercussions sur la culture, l'organisation sociale et le bien-être des communautés autochtones (Watts-Cloutier, 2019). À cet effet, selon le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat » (GIEC).

On retrouve également dans plusieurs pays de francophonie une crise de sens de l'exercice du travail social qui se caractérise par un d'épuisement, une difficulté de recrutement, des conditions de travail détériorées, surcharge, peu de marge de manœuvre, bureaucratisée (remplissage de formulaires qui réduit le temps d'intervention et la pandémie a accentué ce contexte difficile. Ce contexte interpelle les pratiques actuelles qui sont essentiellement cliniques et psychothérapeutiques qui ont peinent à intervenir sur des problématiques qui sont collectives.

On n'a qu'à penser à la crise de la sécurité alimentaire, l'itinérance, la détresse psychologique, la pauvreté/inégalités sociales, l'angoisse climatique. Il devient essentiel retrouver le sens du travail social en travaillant « dans et avec les communautés locales ».

« Les services sociaux généraux se raréfient au profit de services spécialisés obtenus par l'intermédiaire d'un diagnostic. La lecture dominante des problèmes sociaux est médicale, les explications sont reliées à l'individu et renvoyées à ses responsabilités au détriment d'une lecture sociale axée par exemple sur les déterminants sociaux de la santé, les conditions de vie ou les liens sociaux, ou encore d'une lecture fondée sur une approche holistique de la santé autochtone (Bryson et al., 2018 ; Clarke et al., 2020 ; INSPQ, 2021). Par ailleurs, la plupart des services sociaux québécois reposent principalement sur une approche curative plutôt que sur des approches qui misent davantage sur la promotion et la prévention (Grenier et al., 2014) ».

Ce changement de posture en travail social exige un renouvellement des pratiques, notamment privilégier ce que Cyprien Avenel, chercheur français appelle "aller vers" qui n'est pas nouvelle comme proposition, mais plutôt de revenir aux origines et aux traditions du travail social ancré dans leur milieu, particulièrement relié au constat qu'une partie, notamment des plus vulnérables n'accède pas aux services sociaux d'accompagnement qui leur sont destinés.

Selon ce dernier et avec raison, comment concilier les deux conceptions de l'action sociale entre l'intervention collective qui vise une transformation de l'environnement et des conditions de vie des personnes, particulièrement celles qui sont les plus vulnérables et l'approche clinique/individuelle qui vise l'adaptation des personnes à leur milieu.

En étant conscient, notamment depuis la pandémie, on observe un accroissement des demandes d'aide, des listes et des longueurs d'attente d'accès aux services et également à une augmentation des tâches administratives et bureaucratiques ne facilitent pas la qualité des services. Bien sûr en période de crise l'accompagnement individuel est essentiel, mais non suffisant face à une précarité des personnes les plus vulnérables centrée sur l'urgence et la récurrence des demandes rend de plus en plus difficile de prendre le temps pour mettre en œuvre un réel accompagnement. L'intervention collective devient un outil essentiel qui favorise la participation des collectivités territoriales et le développement des partenariats du territoire (santé, éducation, emploi, culture, économie, aménagement, etc).

La première étape de cette orientation exige des modifications dans l'enseignement du travail social si l'on veut accroître le pouvoir d'agir. C'est dans ce contexte qu'il devient essentiel de modifier à la fois le cadre de référence et la formation en travail social. Alors la question qui se pose comment concilier la rigueur dans les connaissances des problématiques sociales de plus en plus complexes qu'on retrouve dans les départements de travail social sans tomber dans l'hyperspécialisation qui risquent de créer des barrières entre les praticiens tout en accroissant la formation de généralistes en intervention sociale que sont les praticiens en intervention collective qu'on retrouve dans le réseau public et communautaire qui accompagnent les communautés locales

Revoir la formation en travail social

Quelques questions :

- « De quelle manière la recherche dans le domaine du travail social contribue-t-elle au renouvellement des pratiques et à l'élaboration des pratiques?
- Est-ce que la réponse aux besoins individuels et l'engagement dans le changement social sont toujours en opposition aujourd'hui ? Quelle est la place occupée par l'action collective en travail social ?
- Comment les diverses instances de formation en travail social inscrivent-elles les nouvelles problématiques, l'évolution des paradigmes et les changements introduits par les lois dans les curriculums de formation? Quels sont les défis rencontrés et les forces en présence?
- Quelles sont les nouvelles formes d'apprentissage et de soutien contribuant à la formation initiale et continue en travail social? » (Grenier, UQO)

- Comment mieux harmoniser les fondements, les pratiques entre l'intervention individuelle/de groupe et collective?

Ma première formation universitaire a été le Bac en travail social dans les années 80. Je fais partie de ces cohortes où on avait un tronc commun pour l'ensemble des étudiants et à la mi-parcours on devait choisir notre orientation et j'ai choisi « l'organisation communautaire » et mon stage s'est déroulé au CLSC où je travaillais dans l'est de Montréal. Je dois vous confier que c'était une période faste pour l'organisation communautaire.

Je travaillais à la fois avec les diverses équipes, notamment avec les travailleuses sociales et les infirmières, particulièrement en santé mentale où visiblement l'approche individuelle avait ces limites et les listes d'attente où a créé un réseau d'entraide dans le cadre du projet « quartier en santé ». La démarche marquante a été un mandat de créer un programme adulte qui a pris la forme d'une vaste recherche-action qui a mobilisé des centaines de citoyens, d'institutions, d'organismes communautaires et les équipes du CLSC. On est au cœur de l'organisation communautaire en donnant un sens au vivre ensemble.

Il est important de souligner que le Québec est unique où l'intervention collective est une profession reconnue, souvent syndiquée dans les réseaux institutionnels.

Évidemment, aujourd'hui la réalité du travail social a considérablement changé. Avec raison l'OTSTCFQ souligne avec raison l'urgence d'accroître les budgets des universités afin d'élargir l'accès à un plus grand nombre d'étudiants-es afin de réduire la pénurie de travailleurs-es sociaux-es.

Selon leurs données, les neuf programmes existants recevraient environ 5000 demandes d'admission par année, mais ne pourraient accepter que 800 étudiants. Il manque 1500 TS dans le réseau actuellement. Ce contingentement a des incidences, notamment la difficulté d'intéresser des étudiants-es à se diriger en intervention collective.

On observe que plus de 40% des membres du regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC) n'ont pas nécessairement un diplôme en travail social, ils ont des formations diverses (sociologie, anthropologie, science politique) ... Cela démontre une diversité de formation, ce qui est une bonne nouvelle.

Cependant, il faut mentionner qu'il y a une spécificité à l'intervention collective dans ses approches, au niveau de la méthodologie d'intervention. « Étude du processus méthodologique de changement planifié participatif et collectif. Analyse de la situation et des besoins auprès et avec différents types de communautés et de situations. Planification de l'intervention (formulation des buts, objectifs, moyens, stratégies d'action, activités, identification et utilisation des ressources financières, matérielles, humaines). Réalisation de l'intervention selon les stratégies, techniques et méthodes appropriées aux objectifs et finalités de l'intervention (structuration de services, développements de projets ou d'initiatives de sensibilisation-éducation, mobilisation et revendications en défense de droits, mise en réseau de services, concertation et coordination, etc.). Évaluation de l'intervention (méthodes participatives-qualitatives). Présentation et exploration des habiletés propres à la pratique de l'intervention collective : articulation réflexion/action, animation-communication, leadership, négociation, médiation, planification, liaison, coordination, analyse et diagnostics. Intégrer les différentes formes de participation citoyenne et types de savoirs dans les processus méthodologiques d'intervention collective » (UQO).

La plupart des universités offrent en formation continue en travail social des cours en intervention collective. Cependant, ce n'est pas suffisant, il est essentiel qu'en amont d'accroître la formation en intervention collective notamment au niveau du bac pour répondre aux enjeux sociaux de plus en plus complexe et diversifiés, on n'a qu'à penser à l'immigration, l'arrivée massive des réfugiés, l'itinérance, le vieillissement de la population, l'accès au logement la diversité des genres, et les changements climatiques. D'ailleurs la transition écologique devrait constituer un bloc de formation spécifique dans la formation en travail social autour de thèmes : se nourrir, se loger, consommer, se déplacer, travailler qui comportent des enjeux environnementaux.

Au cours de l'été 2023, les feux de forêt et les inondations ont eu des impacts sur ces thématiques.

On pourrait penser que l'OTSTCFQ pourrait créer un comité de réflexion afin d'élaborer des contenus en matière de transition écologique tant au niveau du programme universitaire qu'en formation continue en ce qui a trait au travail social.

La même démarche de réflexion pourrait être entreprise sur comment accroître la formation en intervention collective à travers la question suivante.

Doit-on augmenter les contenus à travers les programmes existants et/ou devrait-on revenir aux années 80, soit un parcours commun pour l'ensemble des étudiants-es et à la mi- parcours une formation spécifique en intervention collective. La question est posée.

La nécessaire proximité des services sociaux, une condition de réussite

Avec raison l'Ordre demande une décentralisation des services et je cite « pour rendre ça proche des communautés qui sont en besoin », « Ce n'est pas normal que les gens aient à faire de grandes distances pour avoir accès aux services ». Selon un sondage, 80 % des répondants estiment qu'il manque de travailleurs-es sociaux-ales dans la province. Un signe que leurs services ne sont pas faciles d'accès ni ancrés dans la communauté.

Des services sociaux de proximité sont une condition de réussite. Val-D'Or n'est pas Montréal, Saint-Jean de Matha n'est pas Lévis et la liste pourrait s'allonger. Selon l'OMS le principe selon lequel les services publics les plus efficaces sont ceux qui sont gérés de manière décentralisée et avec une participation citoyenne dans les lieux de pouvoir décisionnel. La proximité telle que l'Ordre l'entend, à l'instar des analyses de plusieurs experts (Clément, 2009; Crevier et al., 2010; Parent et al., 2022), doit se traduire autant dans la gouvernance que dans l'opérationnalisation des services pour répondre adéquatement aux problématiques et aux besoins sociaux des populations. Concrètement, cela veut dire que la gouvernance doit être locale, incarnée dans des établissements autonomes, et laisser un pouvoir décisionnel important aux professionnels et aux citoyens pour adapter les services sociaux aux dynamiques et aux contextes locaux.

Cette façon d'envisager les services sociaux fait par ailleurs écho aux préoccupations des travailleurs sociaux des établissements qui souhaitent ne pas être seulement des exécutants de programmes élaborés sans leur contribution, mais bien participer à leur élaboration, leur planification et leur évaluation en fonction d'une analyse des besoins de la population de leur territoire faite en collaboration avec les acteurs du milieu. Elle permet aussi de favoriser le soutien social, la création de lien de solidarité et de créer des communautés fortes et engagées.

Ce mode d'intervention permet de donner du sens au développement des communautés.

Bibliographie

Avenel C., Martin Cr., « *Manuel de l'intervention collective en faveur du développement social* », Haut conseil du travail social, La documentation française, 2021.

Bonneti, Michel, Coran Michel, Barbara Allen (1995) « *Développement social urbain, stratégies et méthodes* », Paris, l'Harmattan.

Bourque, Denis. (1997) « *trajectoire de l'organisation communautaire professionnelle* », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n 1,

Bourque, Denis, Clément Mercier. (2021) « Intervention collective et développement des communautés, éthique et pratiques d'accompagnement et action collective », Québec, Presses de l'université du Québec.

Lachapelle, R. (Dir.) (2003). « *L'organisation communautaire en CLSC Cadre de référence et pratiques* », Québec: Presses de l'Université Laval.

14 septembre 2023

Notes biographiques

Chercheur international associé : Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec dans l'Outaouais (<http://w3.uqo.ca/crdc/equipe.php>),
Vice-président de l'Observatoire québécois sur la démocratie,
Animateur d'un groupe de réflexion Belgique/France/Québec sur l'intervention collective.

Détenteur d'une formation en travail social, environnement-prévention, gestion de projets, ainsi qu'en études urbaines. Intervenant, consultant, chercheur, formateur au cours des trente ans d'expérience en développement des communautés, social et urbain. Il a œuvré principalement dans les secteurs des services sociaux, du milieu municipal, des organismes communautaires et des ONG. Il s'est acquitté de nombreuses missions en Europe, Afrique, Haïti et en Amérique du Sud.

Il consacre ses activités, à la mise en œuvre de projets en développement social, à l'étude de l'évolution des villes au Nord et au Sud, aux politiques intégrées de développement durable, la revitalisation urbaine, le renforcement de la gouvernance démocratique et de l'approche participative.

